



Procès verbal
Conseil exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #18 - ordinaire - Session d' Hiver 2024
lundi 19 février 2024 à 19h15
Université de Sherbrooke - Local A7-209

Présences:

Rose Beauséjour - Présidente (Présidence)
Kevin Contant-Holowatyj - Vice-président (Secrétariat)
Dounya El Jabiri - Trésorière
Michaël Godin - Responsable à la condition étudiante et l'environnement
James-William Caron - Responsable aux affaires sociales et sportives
Mathieu Saadé - Responsable aux affaires professionnelles
Clémence Lamer - Responsable aux premières années
Cassy Dunaj - Responsable aux communications
Béatrice Gauthier - Responsable aux affaires académiques
Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes

Personnes Observatrices :

Jenny Pouliot - Comité Promo (*Par teams*)
Alyssia Desgagné - Comité Promo (*Par teams*)
Charlotte Blouin - Comité du droit Autochtone
Maily De Sousa - Comité du droit Autochtone
Audrey-Anne - Comité des arts

1. Ouverture de la rencontre

Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la rencontre à 19h01 et constate la présence du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ANNEXE A)

Béatrice Gauthier propose l'adoption de l'ordre du jour.

Mathieu Saadé appuie.

Rose Beauséjour propose de modifier l'ordre du jour afin de déplacer le point «Prise de position sur un cours obligatoire de droit autochtone» pour le placer en troisième à l'ordre du jour en raison de la présence des personnes observatrices du comité qui se sont déplacées pour faire une présentation au sujet du point.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

Autorisation unanime pour l'adoption de l'ordre du jour telle que modifiée.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 février 2024 (ANNEXE B)

Frédérique Savard propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Clémence Lamer appuie.

Autorisation unanime.

4. Prise de position sur un cours obligatoire de droit autochtone

Le Comité droit autochtone présente sa proposition pour la création d'un cours obligatoire comme c'est le cas dans toutes les autres facultés de droit du Québec. Il base leur proposition sur les valeurs de la faculté et de l'Université ainsi que les recommandations des diverses commissions d'enquête gouvernementales au courant des années. Le cours DRT 114 avait été préparé par le professeur Maxime Saint-Hilaire pour le microprogramme de droit autochtone. Le cours DRT 499 pourra également être offert comme cours optionnel. Le fait que le squelette du cours a déjà été créé facilitera la création d'un cours. L'espoir du projet c'est d'implanter le cours en automne 2024 pour les personnes en premières années. Le Conseil exécutif est appelé à prendre position pour l'ajout d'un cours et d'entamer les démarches nécessaires, le cas échéant, afin d'appuyer sa mise en place.

Michaël Godin propose que le Conseil exécutif se positionne en faveur de l'ajout d'un cours obligatoire en 1er année sur le droit autochtone, et de présenter une modification au cahier des positions de l'AGED en ce sens lors de la prochaine Assemblée générale.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

5. Rapport de comités

5.1. Comité Promo

Jenny Pouliot, trésorière du Comité promo, fait un bilan conformément à l'article 82 (III) c). Elle explique au Conseil exécutif que le retard prévu s'est amoindri puisqu'il y a seulement un retard d'environ 1500\$ comparativement à l'année dernière ce qui est bien considérant qu'il n'y a pas eu de 5@8 durant l'été 2023, chose que le Comité avait faite l'année précédente. Le Comité est en attente d'un virement de la part de *Square* d'environ 9600\$. Le premier dépôt pour le bal de finissant a été fait à la hauteur d'un montant de 7000\$. Suite au premier versement, il reste environ 53 000\$ en date du bilan. Au sujet des factures, il restait une facture de clôture impayée qui est de moins de 1000\$. De plus, la facture de bière sera payée lorsqu'elle sera reçue suite à l'attribution des fonds par le Conseil d'administration. Aucune demande de subvention supplémentaire ne sera demandée pour le paiement des factures impayées.

Clémence Lamer propose d'aborder le point de à 7.1 intitulé «Demande de subvention - Comité des arts» immédiatement.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

7.1 Demande de subvention - Comité des arts (ANNEXE C)

Dounya El Jabiri nous explique que la commission budgétaire n'avait pas attribué de budget puisqu'il manquait beaucoup de personnes membres pour constituer le comité. Clémence Lamer qui est la représentante du Conseil exécutif au Comité des arts explique qu'il serait dommage de pénaliser les membres du comité qui veulent s'impliquer. Il y a eu des problèmes notamment avec la personne coordonnatrice qui ne répond pas aux courriels de la faculté et qui semble installer une atmosphère plus ou moins positive. Le comité n'a aussi pas eu de présence aux Assemblées générales, par contre, le comité s'active et ne devrait.

Frédérique Savard propose d'accorder un montant de 50\$ de leur demande de subvention pour la location du film et l'achat de nourriture et collations et de se référer à la FEUS pour l'emprunt d'une machine à popcorn.

James William Caron appuie.

Béatrice Gauthier demande le vote.

Autorisation à majorité simple.

6. Rapports des personnes exécutantes

6.1. Présidence

Rose Beauséjour partage au Conseil exécutif la tenue d'un Conseil de la faculté ce vendredi et elle aura une rencontre avec Josée Chartier ce mercredi pour faire un suivi sur les différents dossiers en cours.

6.2. Vice-présidence

Pas de rapport.

6.3. Trésorerie

Pas de rapport.

6.4. Responsable aux premières années

Pas de rapport.

6.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard fait un compte-rendu du Conseil des membres de la FEUS; Il y a d'autres démissions au Conseil exécutif, dont la Coordination générale.. Suite à ces démissions, une commission spéciale a été mise sur pied pour veiller à la réorganisation et la relance de la FEUS. De plus, il y aura un concours «gagne ta session» où 6 bourses de 2500\$ seront remises, bien que cette initiative de la FEUS ne fasse pas l'unanimité.

6.6. Responsables aux communications

Pas de rapport.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

James William Caron explique au Conseil exécutif que le Comité finissant.e.s doit faire une révision de la police d'assurance à leur demande puisque celle actuellement en vigueur ne couvrait pas les blessures aux participants.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Pas de rapport.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Pas de rapport.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Pas de rapport.

7. Affaires nouvelles

7.2. Comité Vêtement d'la fac

Suite à la décision du Conseil d'administration de ne pas autoriser les verres à shots et flasque, le comité a fait une «story» sur les réseaux sociaux concernant la vente à venir. Il avait été décidé par le Conseil d'administration de ne pas octroyer la

demande de subvention, car les items qui incitent à consommer de l'alcool ne sont pas une bonne idée. La question qui est à se poser c'est si le Conseil exécutif veut interdire l'achat de tels items.

Michaël Godin propose que le Conseil exécutif se positionne contre la vente du Flask et la vente de verres à shots avec le logo de la Faculté de droit.

Dounya El Jabiri appuie.

Autorisation unanime.

Le comité souhaite vendre des chandails à plus de 100\$, et doit commander d'avance et puisqu'il n'est pas possible de prévoir le nombre de ventes alors il est possible. De plus, le magasin en ligne n'est pas en place malgré le désir de la population étudiante d'en mettre un en place. Frédérique Savard fait savoir au Conseil exécutif que le comité a refusé d'assister à la rencontre.

Michael Godin propose de mettre le comité Vêtements d'la Fac sous une tutelle temporaire d'une période indéterminée en vertu de l'article 45 (IV) des règlements généraux et que le Conseil exécutif demeure à leur disposition pour répondre à leurs questions.

James-William Caron appuie.

Autorisation unanime.

Motifs en appuie à la décision:

Pratiques de tarification inappropriées : Les estimations rapportées indiquent que le coût des vêtements proposés par le comité vêtement de la fac est excessivement élevé. Cette pratique risque de dissuader de nombreux étudiants de passer commande, compromettant ainsi les finances de l'AGED.

Risque financier pour l'AGED : En raison des prix prohibitifs des vêtements, il est probable que le nombre de commandes ne soit pas suffisant pour couvrir les coûts engagés par l'AGED. Cette situation pourrait entraîner des conséquences financières néfastes pour notre association étudiante.

Manque de collaboration : Malgré les tentatives de la personne du conseil exécutif présente au comité vêtement de la fac, ainsi que les recommandations du conseil d'administration, les membres du comité ont continué à ignorer les directives et suggestions émises. Cette absence de collaboration compromet le bon fonctionnement de l'association et nuit à la réalisation de ses objectifs.

Violation des directives : Le comité vêtement de la fac a délibérément ignoré la décision du conseil d'administration concernant la création de certaines marchandises, comme en témoigne la création d'une story pour les verres à shots,

malgré les indications contraires. Cette violation délibérée des directives internes démontre un manque de respect pour l'autorité et les processus décisionnels de l'AGED.

Absence de représentation et d'engagement : Aujourd'hui, lorsqu'il est crucial de discuter des problèmes émergents, aucun des membres du comité vêtement de la fac n'est présent pour participer à la discussion. Cette absence délibérée de participation témoigne d'un manque d'engagement envers les responsabilités et les obligations du comité, ce qui aggrave la gravité de la situation actuelle.

7.3 Dates - Commission électorale (ANNEXE D)

Kevin Contant-Holowatyj, James-William Caron, Clémence Lamer, Cassy Dunaj, Frédérique Savard déclarent leurs conflits d'intérêts.

Mathieu Saadé propose les dates présentées en annexe pour l'élection du prochain Conseil exécutif et des postes ayant des procédures d'élection particulières.

Béatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

8. Clôture de la rencontre

Suite à la discussion de tous les points à l'ordre du jour; Rose Beauséjour déclare la clôture de la rencontre à 20h22.

Procès-verbal adopté en date du 29 février 2024 à l'unanimité par une résolution signée par tous les membres du Conseil exécutif.

Signature : _____ Date: _____
Rose Beauséjour- Présidence

Signature: _____ Date: _____
Kevin Contant-Holowatyj - Secrétariat

ANNEXE A



Ordre du jour

Conseil exécutif 2023-2024

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #18 - ordinaire - Session d' Hiver 2024

lundi 19 février 2024 à 19h15

Université de Sherbrooke - Local A7-209

1. **Ouverture de la rencontre**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 12 février 2024**
4. **Prise de position sur un cours obligatoire de droit autochtone**
5. **Rapport de comités**
 - 5.1. **Comité Promo**
6. **Rapports des personnes exécutantes**
 - 6.1. **Présidence**
 - 6.2. **Vice-présidence**
 - 6.3. **Trésorerie**
 - 6.4. **Responsable aux premières années**
 - 6.5. **Responsable aux affaires externes**
 - 6.6. **Responsables aux communications**
 - 6.7. **Responsable aux affaires sociales et sportives**
 - 6.8. **Responsable aux affaires académiques**
 - 6.9. **Responsable aux affaires professionnelles**

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

7. Affaires nouvelles

7.1. Demande de subvention - Comité des arts

7.2. Comité Vêtement d'la fac

7.3. Dates - Commission électorale

8. Clôture de la rencontre

ANNEXE B



Procès verbal

Conseil Exécutif 2023-2024

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #17 - ordinaire - Session d'Hiver 2024

lundi 12 février 2024 à 19h15

À l'Université de Sherbrooke - Local A7-209

Présences:

Rose Beauséjour - Présidente (Présidence)

Kevin Contant-Holowatyj - Vice-président (Secrétariat)

Dounya El Jabiri - Trésorière

Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes

Béatrice Gauthier - Responsable aux affaires académiques

Mathieu Saade - Responsable aux affaires professionnelles

Clémence Lamer - Responsable aux premières années

James-William Caron - Responsable aux affaires sociales et sportives

Cassy Dunaj - Responsable aux communications

Michaël Godin - Responsable à la condition étudiante et à l'environnement

Personnes Observatrices :

Ariane Lefebvre - Procès-verbaliste

1. Ouverture de la rencontre

Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la rencontre à 19h05 et constate la présence du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ANNEXE A)

Frédérique Savard propose l'adoption de l'Ordre du jour tel que présenté.

Beatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

3. Rapports des personnes exécutantes

3.1. Présidence

Rose Beauséjour partage au Conseil exécutif qu'elle a eu une grosse rencontre avec Josée Chartier, notamment au sujet de l'élaboration d'une politique VACS. De plus, elle annonce qu'elle a parlé avec la FEDQ puisqu'ils veulent faire une analyse sur la course aux stages. Au sujet de la journée Passedroit, la Faculté va possiblement faire un remboursement, mais le montant exact est à voir. La Faculté était supposée donner un montant de 1000\$ pour la tenue du Colloque.

3.2. Vice-présidence

Kevin Contant-Holowatyj annonce qu'il n'a pu faire une copie de la clef du coffre-fort en raison de son caractère spécial. Il est allé à plusieurs serruriers qui lui ont indiqué d'entrer en contact avec la compagnie ayant fabriqué le coffre-fort. De plus, il annonce la démission de Laurence Trudel à la commission des règlements généraux. Au sujet des candidatures pour la Commission électorale, il n'y a pas de candidatures alors qu'il incombe au Conseil exécutif de combler les places vacantes. Au sujet de la gestion des clefs, ils sont installés dans notre nouvelle armoire à clefs. Il rappelle l'importance que la dernière personne qui quitte le local le soir barre l'ensemble des différentes armoires surtout puisque le service de conciergerie, suite à mes efforts, va faire le ménage de notre local. Finalement, pour le Conseil d'administration ce vendredi, les membres du conseil exécutif vont être appelés à faire un rapport.

3.3. Trésorerie

Dounya El Jabiri révisé les dépenses encourues de chaque comité pour voir s'ils rentrent dans leurs budgets et de voir s'il est nécessaire de réajuster les budgets. De plus, elle fait l'annonce que les billets de la soirée Casino sont en ventes. Il y a 200 places disponibles et les billets se vendent à 15\$ chacun.

3.4. Responsable aux premières années

Pas de rapport présenté.

3.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard annonce que les règlements généraux de la FEDQ sont entrés en vigueur suite à leur adoption en Assemblée générale. Frédérique Savard annonce la finalisation du compte rendu pour l'ensemble des dépenses du PasseDroit et il reste un solde de 1117\$ à déboursé qui sera présenté au Conseil d'administration ce vendredi. Frédérique Savard annonce également la tenue du Conseil des membres de la FEUS ce dimanche.

3.6. Responsables aux communications

Cassy Dunaj continue à travailler avec Marguerite pour la mise à jour du site internet. Elle a également mis en place un formulaire pour les événements, car il y a toujours des problèmes avec le calendrier facultaire.

3.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

James-William Caron annonce que les premières années vont faire une activité au buffet des continents pour célébrer la fin des examens de mi-session. De plus, au niveau des assurances, il y a eu clôture du dossier; le comité finissant a renouvelé la police d'assurance

3.8. Responsable aux affaires académiques

Béatrice Gauthier a partagé le projet d'un étudiant voulant faire un nouveau cours optionnel du droit du sport et fera un suivi lorsque les prochaines étapes seront complétées.

3.9. Responsable aux affaires professionnelles

Mathieu Saadé a obtenu la soumission pour les chandails «I rule». Il aura besoin d'environ 600\$ de plus pour les 300 chandails en plus du 3000\$ des commanditaires.

3.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Pas de rapport présenté.

4. Affaires anciennes

4.1. Distribution des gurus hebdomadaire

Le point avait été mis en dépôt à la session d'automne 2023, et la Kevin Contant-Holowatyj souhaite le ramener afin de clore le dossier. Il était jusqu'à présent encore incertain par rapport à ce qu'il devait distribuer comme gurus. Mathieu explique que les Gurus commanditées sont à distribuer pour les examens.

Mathieu Saadé propose d'organiser une journée de distribution des gurus jeudi 22 février 2024 lors des heures de permanences régulières du Conseil exécutif.

Kevin Contant-Holowatyj appuie.

Autorisation unanime.

5. Affaires nouvelles

5.1. Budget (points de discussion)

5.1.1. Colloque/Passe-droit

Dounya El Jabiri a vérifié tout ce qui s'était passé dans le compte bancaire. En total il y a une perte de 1100\$ suite à la la soustraction des revenus de la journée PasseDroit aux frais d'annulation du Colloque. Cette somme inclut une somme potentielle de 1000\$ de la Faculté. Par contre, si le fond d'appui accepte de couvrir la somme qu'ils avaient l'intention de donner (5000\$ à la base), nous devrions pouvoir couvrir même une partie des frais d'annulation.

5.1.2. Lawgames

Dounya El Jabiri explique que l'AGED a avancé des fonds pour permettre l'achat des billets d'avion et les autres réservations. Il manquerait toujours un peu d'argent (environ 1400\$), en raison de la fermeture de la rue Wellington le soir d'un Party LawGames et l'annulation d'une autre activité qui était

supposée être organisée conjointement avec les associations étudiantes d'autres facultés. Le comité cherche toujours à faire diminuer la dette.

5.1.3. **Chandails I Rule**

Il reste un surplus qui pourrait être attribué à «I rule» pour le montant d'environ 600\$ et d'autres cases budgétaires comme demande en cours d'année.

5.2. **Commission électorale**

Suite à un appel de candidatures infructueux, les postes de présidence et de membres de la commission pour un total de 3 à 5 personnes membres incluant la présidence sont à combler. Le conseil exécutif avait conclu lors de la dernière rencontre que dans l'éventualité où il n'y avait pas de candidatures, le Conseil exécutif assumait les fonctions au sein de la Commission.

Kevin Contant-Holowatyj déclare son conflit d'intérêts à l'égard de ce point.

James-William Caron propose de recommander au Conseil d'administration la nomination de Mathieu Saadé à la présidence de la commission électorale pour le présent mandat et la nomination de Béatrice Gauthier et Dounya El Jabiri à titre de membres de la commission électorale.

Autorisation à majorité renforcée.

Kevin Contant-Holowatyj demande l'inscription de son abstention.

5.3. **Clef du coffre-fort**

Kevin Contant-Holowatyj voudrait savoir dans l'éventualité de ne pas pouvoir faire de copie, si le Conseil exécutif était toujours opposé à l'achat d'un nouveau coffre-fort. Suite à une discussion, il est convenu que l'AGED devrait attendre une nouvelle année financière.

Il est soulevé que le Comité Promo a un coffre-fort, mais il est incertain si celui-ci est toujours utilisé.

Frédérique Savard propose de mettre le point en dépôt jusqu'au moment où une information sera obtenue du Comité promo quant à leur utilisation de leur coffre-fort.

James-William Caron appuie.

Autorisation unanime.

5.4. **Bourse d'implication - Automne 2023**

Le Fond d'appui de l'engagement étudiant (FAEE) octroie un montant de 1000\$ à séparer entre membres du Conseil exécutif selon un pourcentage attribué en fonction de sa contribution à l'implication au sein de l'association. Cependant, cette façon de procéder causait souvent des conflits alors il est coutumier de simplement séparer le montant en partie égale entre les membres.

Kevin Contant-Holowatyj propose de continuer la coutume et de séparer le montant à 10% par membre du CE, ce qui équivaut à 100\$ par membre du Conseil exécutif.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

5.5. Élection au CA de la FEDQ

Frédérique Savard explique que le Conseil d'administration de la FEDQ a doublé de capacité. Il y a maintenant deux personnes sur le Conseil d'administration qui représente Sherbrooke. Il reste 2 rencontres d'ici la fin du mandat jusqu'au 1er mai. Elle est à la recherche d'une personne du Conseil exécutif qui souhaite s'y impliquer.

Clémence Lamer se propose au poste de représentant de l'AGED au Conseil d'administration de la FEDQ par intérim.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

6. Varia

6.1. Vidéo des comités

Proposition de la faculté pour que chaque comité fasse une courte vidéo de présentation pour leur comité afin de fournir de l'information aux futurs étudiants.

Kevin Contant-Holowatyj propose la reprise du point 5.3 déposé précédemment lors de la rencontre.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

Clef du coffre-fort

Le conseil exécutif souhaitait se doter d'un coffre-fort du comité promo si celui-ci n'était plus utilisé. Cependant, James-William Caron a obtenu l'information comme quoi celui-ci était toujours en utilisation.

Kevin Contant-Holowatyj propose une remise indéfinie du point.

James-William Caron appuie.

Autorisation unanime.

7. **Clôture de la rencontre**

Suite à la discussion de tous les points à l'ordre du jour, Rose Beauséjour déclare la clôture de la rencontre à 20h07.

Signature : _____ Date: _____
Rose Beauséjour- Présidence

Signature: _____ Date: _____
Kevin Contant-Holowatyj - Secrétariat

ANNEXE C

Formulaire de demande de subvention

Demandeurs	
Organisation	Comité des arts
Nom	Audrey-Anne Leblond
Poste	Treasuriere
Courriel	Audrey-Anne.Leblood@usherbrooke.ca
Téléphone	418-943-4419
Description de la demande	
But et description de l'activité	L'activité est une soirée cinéma qui présentera le film <u>Anatomy of the Fall</u> , nommé aux Oscars. Le but est de montrer le lien entre le droit et l'art sous toutes ses formes par la présentation d'un film qui met de l'avant le droit pénal par la <u>tenu</u> d'un procès à la suite d'un meurtre pour trouver le coupable. On prévoit avoir à peu près 30 personnes pour la soirée cinéma.
Description des dépenses anticipées	<ul style="list-style-type: none"> - 4 grandes pizzas chez Salvatore au prix de 23,99\$ chacune - 1 boîte de popcorn de 10 sacs Orville à 7,50\$ - La location du film Anatomy of the Fall sur Amazon prime pour 6,99\$
Montant demandé	110,45\$
Réservé à l'administration / Date:	<p>Dans le cas où ma subvention m'est accordée, je m'engage à produire, à la fin de l'exercice, un bilan comptable et un rapport de l'activité à l'exécutif de la corporation.</p> <p><u>Date:</u> _____</p> <p><u>Signature des demandeurs:</u></p>
Montant accordé	
Signature d'un administrateur de l'AGED	
Signature du trésorier de l'AGED	

ANNEXE D



La présidence de la Commission électorale doit présenter les dates au Conseil exécutif pour les élections du prochain mandat du Conseil exécutif.

Dates proposées pour la tenue des élections du Conseil exécutif:

- Du 11 au 15 mars, mise en candidature.
- Du 18 au 20 mars, campagne électorale des candidats.
- Le 21 mars scrutin.